

AIDE A LA PRODUCTION
CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Direction de l'Audiovisuel de la
Communauté française de Belgique

Commission de Sélection

- Courts et Longs Métrages
- Fonds télévisuel

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1990.

S O M M A I R E

48 Proj
26 Téléf.
20 ch
12 div. ch

96 projets

I. GENERALITES

La Commission de Sélection des Films

1. Rôle et Fonctionnement de la Commission
2. Composition de la Commission.

II. BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION

- CINEMA -

1. Aide aux courts métrages
2. Aide à l'écriture de longs métrages
3. Aide à la production de longs métrages
 - a) longs métrages terminés en 1990
 - b) longs métrages en cours de production
 - c) longs métrages en préparation
 - d) longs métrages en suspens.

SYNTHESE

Films terminés

- FONDS TELEVISUEL -

- a) Les documentaires de création
- b) Les téléfilms de fiction
- c) Les séries

Conclusions

REFLEXIONS DE LA COMMISSION DE SELECTION FACE AUX INSTITUTIONS.

TABLEAUX.

III. LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET L'EUROPE

1. MEDIA

- a) Cartoon
- b) Euro Aim
- c) EAVE
- d) EVE
- e) EFDO

2. EURIMAGES

3. RAPPORTS AVEC LA FRANCE

- IV. L'AIDE A L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE TRANSFEREE A LA COMMUNAUTE FRANCAISE.
- V. LA COLLABORATION DE LA R.T.B.F. AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS BELGES DE L'AUDIOVISUEL EN 1990.
- VI. ETAT DES COPRODUCTIONS AVEC RTL/TVi ET CANAL +
- VII. RAPPORT SUR LES ATELIERS DE PRODUCTION ET D'ACCUEIL EN MATIERE DE FILMS ET VIDEOGRAMMES
Liste des productions de Wallonie Image Production et du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles.

ANNEXES

1. Longs métrages produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1980.
2. Téléfilms, pilotes et séries produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique en 1990.
3. Courts métrages produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1980.
4. Prix obtenus par des films belges francophones en 1990.
5. Coproductions RTL/TVi

I. - G E N E R A L I T E S

LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS.

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi de subventions à la production de films.

Le montant annuel de l'aide à la production cinématographique est fixé par le budget qui s'élève pour 1990 à 156 millions, (1989 : 140, 1988 : 140, 1987 : 120, 1986 : 120, 1985 : 130, 1984 : 85, 1983 : 79, 1982 : 69, 1981 : 60, 1980 : 43, 1979 : 51,5, 1978 : 56,5).

Cette aide est destinée en priorité aux projets de films de fiction, d'animation et de création, à caractère belge et en version originale de langue française. Toutefois, depuis 2 ans une petite part de ce budget (20 millions) est réservé aux productions destinées à une diffusion télévisée.

Les candidats qui sollicitent une aide pour l'écriture d'un scénario ou la réalisation d'un film, le font au moyen du formulaire de demande disponible au service films du Ministère, suite à quoi un dossier est ouvert qui sera examiné par la Commission de Sélection des films.

1. ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis consultatif sur l'ensemble des dossiers introduits par les candidats, avis qui sera transmis au Ministre compétent qui décide de l'octroi des subventions.

La Commission, dont les membres sont choisis en fonction de leur activité spécifique dans le milieu cinématographique ou en fonction de leurs qualités particulières dans le domaine culturel, se réunit environ chaque mois.

Les réunions permettent l'examen des projets de longs métrages de moyens métrages, de pilotes ou de courts métrages au fur et à mesure de leur dépôt au Ministère, l'aide aux courts métrages étant en priorité réservée aux jeunes réalisateurs pour lesquels c'est là une occasion de se forger une "carte de visite".

Pour émettre son avis, la Commission tient compte des différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production éventuels, ainsi que de toute autre information jugée intéressante. En ce qui concerne le fonds télévisuel, une participation télé est indispensable. Une vision à l'intention des membres de la Commission est organisée les jours de réunion, afin de permettre à ceux parmi les dépositaires d'un projet qui le désirent de montrer ce qu'ils ont déjà réalisé.

Les avis rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au Ministre qui fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure (qui dure en général un mois) que les intéressés reçoivent la lettre qui leur indique le sort réservé à leur projet.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule d'avis qui examine les données techniques des dossiers afin que soit vérifiée la viabilité économique de tous les projets de production de long ou moyen métrage. Il faut après l'acceptation de l'aide compter un délai avant que soit effectué concrètement le premier paiement de l'aide....

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION.

La Commission est actuellement constituée de neuf membres :

Président ff.

Monsieur Robert REUCHAMPS

Membres.

Madame Jacqueline AUBENAS
 Monsieur Dimitri BALACHOFF
 Monsieur Jean-Pierre DASSONVILLE
 Monsieur Victor GURNICKY
 Monsieur Pierre LEVIE
 Monsieur Jean-Luc OUTERS
 Madame Jacqueline PIERREUX
 Monsieur Jo RENSONNET

Administration.

Secrétariat de la Commission

Madame Christiane DANO
 Monsieur Serge MEURANT
 Madame Marie-Anne THUNISSEN

Secrétariat du groupe technique

Monsieur Roland PERAULT
Monsieur Emmanuel ROLAND

Observateurs.

Monsieur Gérard LEGROS
Madame SEEGERS, Inspecteur des Finances.

II. BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION.

- CINEMA -

1. AIDE AUX COURTS METRAGES.

Une trentaine de demandes d'aide à la production d'un court métrage ont été examinées par la Commission de Sélection des Films en 1990. Plus d'un tiers de ces projets ont fait l'objet d'une promesse d'aide.

Il s'agit, pour la majorité d'entre eux, d'une première ou seconde oeuvre. Ces films serviront donc de "carte de visite".

Ils sont également l'oeuvre de réalisateurs chevronnés (Olivier SMOLDERS, Roland LETHEM en fiction, Willy KEMPENEERS et Manuel GOMEZ en cinéma d'animation).

Ces films courts illustrent plusieurs genres : la comédie, l'adaptation libre d'oeuvres littéraires, le fantastique, le film noir, etc...

L'Atelier des Jeunes Cinéastes a introduit grand nombre de ces projets.

L'application en 1990 du nouveau plafond d'aide - fixé à 1.500.000 F. pour la fiction et à 1.700.000 F. pour le film d'animation - semble partiellement avoir rencontré les difficultés éprouvées par les producteurs de courts métrages.

La Commission de Sélection reste donc extrêmement attentive à ce que le film court conserve une place de choix dans la production de notre Communauté

2. AIDE A L'ECRITURE DE LONGS METRAGES.

Une douzaine de demandes d'aide à l'écriture ont été examinées par la Commission de Sélection des Films en 1990 dont sept longs métrages ont fait l'objet d'une aide.

Anne-Marie ETIENNE après avoir réalisé Impasse de la Vignette est aidée pour un projet intitulé Sur une Sonate de Schubert.

Gérard Corbiau adapte pour le cinéma le roman d'Edouard von KEYSERLING Les Maisons du Soir qui décrit le mal de vivre de l'aristocratie balte à la fin du siècle dernier.

Jean-Jacques ANDRIEN situe l'action de son nouveau long métrage, L'enfant du rêve, chez les aborigènes du Nord de l'Australie au 19ème siècle et cherche à explorer les voies de leur mythologie dans la confrontation douloureuse entre deux mondes.

La jeune cinéaste Marie MANDY, faisant équipe avec Anita VAN BELLE, est aidée pour une comédie amoureuse : multiples destinées.

Isabelle WILLEMS cerne un personnage de femme, Clémentine, qui refuse au seuil de la vieillesse d'abandonner la vie active et d'entrer dans un home.

Hubert TOINT présente - D'eau et de sang - un projet de fiction poétique où le présent se mélange au passé.

Luc JABON écrit Noir sur Blanc les fantasmes d'un scénariste écrivant enfin pour son propre compte alors que les travaux de commande ne lui en laissaient guère l'occasion.

3. AIDE A LA PRODUCTION DE LONGS METRAGES

a) Longs métrages terminés en 1990.

Impasse de la Vignette (Un été après l'autre (titre en France)
d'Anne-Marie ETIENNE
Production : Alain KEYTSMAN.

Ce premier film de la comédienne belge Anne-Marie ETIENNE raconte l'histoire d'une impasse liégeoise et de ses habitants au cours de trois générations. Au centre de cet univers, une grand'mère et sa petite fille dont la relation très forte domine le film.

Un type bien de Laurent BENEGUI
Production : Alain KEYTSMAN

Coproduit par Film A2, Gemka Production et Sofica avec l'aide de la Communauté française de Belgique et du C.N.C. (France).

Laurent BENEGUI avait obtenu le prix spécial du jury au Marathon du scénario de Bruxelles en 1989 pour ce film poétique dans l'esprit de Prévert et Carné. Les personnages - Tonton et Jules qui font le taxi le jour et la nuit - séduisent le spectateur par leur authenticité, leur présence à l'écran.

Boom Boom de Rosa VERGES

Production : Arsenal Films (Barcelone) et Lamy Films

Comédie dont le rôle principal est confié à la chanteuse belge Viktor LAZLO.

Il s'agit de la première coproduction hispano-belge.

C'est également la première réalisation de Rosa VERGES.

Tumultes de Bertrand van EFFENTERRE

Production : Mallia Films, Renn Productions (France) et Paradise Films (Bruxelles).

La mort de Patrick réunit pour quelques jours les membres dispersés de sa famille, dans la maison des parents sur la côte bretonne.

Babel de Boris LEHMAN

Production : Paradise Films

Vaste projet tétralogique, Babel devrait durer 24 heures. Fin 1986, le tournage d'un premier épisode est terminé : "Lettre à mes amis restés en Belgique" (160'). Il s'agit du journal et de l'autoportrait filmés de Boris LEHMAN à travers un voyage immobile et imaginaire qui "babelise" quelque quatre cents personnages.

La veillée de Samy PAVEL

Production : Keytsman Production

Après le suicide de Vincent VAN GOGH, ses proches se retrouvent dans la maison familiale du Noord Brabant.

b) Longs métrages en cours de production :Blanval de Michel MEES

Production RTBF et Zénab Films

Dans un château au coeur de notre pays occupé par l'armée allemande en 1917, l'intrusion de soldats canadiens vient bouleverser la vie d'Emma et du régisseur Justin.

Nuit et Jour de Chantal AKERMAN

Production : Paradise Films

Histoire d'amour au quotidien, celle d'un triangle amoureux - Jack, Julie et Joseph - qui se partage entre le jour et la nuit jusqu'au moment où s'infiltrèrent la souffrance et la tristesse.

Toto-le-héros de Jaco VAN DORMAEL
Production : Iblis Films

Fable illustrant la condition d'un vieil homme à la recherche de sa propre identité dans les souvenirs de son enfance et de sa vie d'adulte.

L'année de l'Eveil de Gérard CORBIAU
Production : K2

Adaptation cinématographique du récit autobiographique de Charles JULIET, le film retrace les années d'apprentissage d'un orphelin, enfant de troupe français à l'époque de la guerre d'Indochine.

Taxandria de Raoul SERVAIS
Production : Iblis Films

Ce long métrage de Raoul SERVAIS est l'aboutissement d'un long travail de recherches, par le plus réputé de nos cinéastes d'animation. Il y exploite et systématise une technique originale qu'il a baptisée "Servaisgraphie".

c) Longs métrages en préparation.

Les sept péchés capitaux - Collectif
Production : A.A. Les Films Belges.

Krapatchouk de Enrique GABRIEL
Production : Keytsman Production

Le saut périlleux de Marion HANSEL
Production : Man's Films

La veuve de Saint Pierre de Claude FARALDO
et Charles PALOUZIE
Production : Films Messages

Quarante degrés sous zéro de Carole LAGANIERE
Production : Compagnie Méditerranéenne de Cinéma

Je pense à vous de Jean-Pierre et Luc DARDENNE
Production : Dérives

L'ordre du jour de Michel KHLEIFI
Production : Sourat Films

d) Longs métrages en suspens :

Jeune homme, 52 ans de l'Atelier Graphoui

Acteur de Frédéric SOJCHER
Production du Possible

La lettre à Théo de Samy PAVEL
Production : KEYTSMAN Production

Les Maisons du soir de Gérard CORBIAU
Production : Palladio

Mes secrets de la Mer Rouge de Etienne VERHAEGEN
Production : Cinéma Direct

Pixel tree Three de
Production Sofidoc
Série télévisuelle

SYNTHESE

Dix-huit demandes d'aide à la production d'un long métrage ont été examinées par la Commission de Sélection en 1990. Onze projets ont fait l'objet d'une aide. Parmi ceux-ci, il faut noter plusieurs coproductions minoritaires belges.

Films terminés.

Parmi ceux-ci, il faut relever la résurgence d'un cinéma populaire et poétique dont les personnages sont dans la lignée d'un certain néo-réalisme.

C'est le cas de Impasse de la Vignette de Anne-Marie ETIENNE et de Un type bien de Laurent BENEGUI. Le premier de ces films, après son exploitation à Bruxelles, a subi un remontage pour sa sortie en France. Le second est une comédie qui a été présentée dans le cadre du Festival francophone de Namur.

Les coproductions avec la France (Un type bien, Tumultes) et avec l'Espagne (Boom Boom) se heurtent à l'exiguité des budgets de notre Communauté. Elles présentent parfois les risques d'une certaine édulcoration des univers originaux et des sujets sous la pression des exigences imposées par les partenaires de ces coproductions.

Au positif, la production de Boom Boom a permis d'obtenir, en réciprocité, une aide espagnole sur Le saut périlleux de Marion HANSEL.

La Commission de Sélection, sur proposition de l'Administration, adopte les barèmes d'aide suivants, pour les coproductions minoritaires belges :

- si le réalisateur est belge : aide maximum de 15 millions;
- si le réalisateur est étranger : aide de l'ordre de 6 millions.

Dans ces deux cas, des conditions de participation technique et de travailleurs, de notre Communauté seront demandées.

- FONDS TELEVISUEL -

Le Fonds télévisuel a été créé en 1988. Il est doté d'un budget de 20 millions par an :

- 36 projets ont été examinés en 1990 dont 19 ont fait l'objet d'une aide.
- Les demandes se répartissent entre différents genres : téléfilms de fiction; séries (et/ou pilotes); documentaires de création;

a) Les documentaires de création.

En 1990 comme en 1989, les documentaires de création prennent une place significative parmi les projets aidés par le Fonds télévisuel. L'aide relativement modeste qui leur est accordée dans ce cadre a cependant eu un impact réel sur leur diffusion télévisuelle.

Le soutien, en amont, des ateliers de production de films ou des structures d'accueil a permis à un certain nombre de ces projets de trouver un premier point d'appui. Ce qui explique, en partie, que parmi les auteurs de ces projets, à côté de documentaristes reconnus, on découvre bon nombre de nouveaux venus.

D'autre part, la percée du genre documentaire de création se manifeste par l'ouverture et la confirmation de créneaux de diffusion.

b) Les téléfilms de fiction.

Les demandes d'aide introduites pour les téléfilms restent peu nombreuses parce que ceux-ci n'arrivent pas à obtenir des financements suffisants dans le créneau du Fonds télévisuel.

Aucune aide n'a pu être attribuée dans cette catégorie.

c) Les séries.

Quatre séries ont été aidées en 1990 :

M. ALMANIAK, la série conçue et présentée par Marc-Henri WAJNBERG dont la diffusion actuelle sur Antenne 2 ne passe pas inaperçue.

Le Chagrin des Belges - adaptation du best-seller de notre compatriote Hugo CLAUS par Claude GORETTA (Production : Art et Cinéma) a bénéficié d'une aide de 12 millions, répartie sur 3 ans.

Jojo et Paco, une série produite par SOFIDOC a été aidée en tant que première coproduction internationale du Groupement européen d'intérêt économique EVA qui vient de se constituer sous les auspices de MEDIA-CARTOON.

L'opéra imaginaire de Pascal ROULIN - Production : SA F3 : série de 11 films d'initiation à l'opéra, dont quatre numéros seront réalisés par Pascal ROULIN.

Les projets destinés au public enfantin ont souvent déçu par leur pauvreté de forme et de contenu, c'est pourquoi ils ont été pour la plupart refusés.

Conclusions

Un élargissement de l'assiette budgétaire du Fonds télévisuel permettrait de consolider ces résultats encourageants.

I. - LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1990 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION
ET EN COURS DE LIQUIDATION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Boum Boum	Rosa Verges	Lamy Films	1989	5.000.000 F*
Il Maestro	Marion Hänsel	Man's Films	1989	20.000.000 F*
Monsieur	Jean-Philippe Toussaint	Les Films de l'Etang	1988	13.000.000 F*
Tumultes	Bertrand Van Effenterre	Paradise Films	1990	2.500.000 F.
Vivement le printemps, Bandini	Dominique Derrudere	Dusk	1988	10.000.000 F*
Un type bien	Laurent Bénégui	Keytsman Production	1990	13 + 3 millions
Blanval	Michel Mees	R.T.B.F./Zénab	1990	21.400.000 F*
Nuit et Jour	Chantal Akerman	Paradise Films	1990	11.500.000 F.
Toto, le héros	Jaco Van Dormael	Iblis Films	1988	20.000.000 F*
Acteur	Frédéric Sojcher	Les Films du Possible	1990	12.000.000 F*
L'Année de l'éveil	Gérard Corbiau	K2 Two	1990	8.000.000 F.
La veillée	Samy Pavel	Keytsman Production	1990 (CNC)	2.000.000 F.
Impasse de la Vignette	Anne-Marie Etienne	Keytsman Production	1989	13.000.000 F*
Taxandria	Raoul Servais	Iblis Films	1987	24.000.000 F*
Australia	Jean-Jacques Andrien	Les films de la Drève	1987	25.000.000 F*

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1990 POUR UNE AIDE A L'ECRITURE

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Sur une Sonate de Schubert	Anne-Marie Etienne	Keytsman Films	1990	300.000 F.
D'eau et de sang	Hubert Toint	Saga Films et Vidéo	1990	300.000 F.
Clémentine	Isabelle Willems		1990	300.000 F.
Noir sur Blanc	Luc Jabon	Saga Films et Vidéo	1990	300.000 F.
Les saisons nues	Stéphane Lejeune	Essel Films	1989	300.000 F*
Faut-il dire la vérité ?	Anne Levy-Morelle		1989	300.000 F*
Les Maisons du soir	Gérard Corbiau	Palladio s.a.	1990)	750.000 F.

* L'engagement a débuté une année précédente

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1990 POUR UNE AIDE A LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Les Maisons du soir	Gérard Corbiau	Palladio s.a.	1990	1.250.000 F.
Quarante degrés sous zéro	Carole Laganière	Compagnie Méd. du Cinéma	1990	500.000 F.
Mes secrets de la Mer Rouge	Etienne Verhaegen	Cinéma Direct sprl	1990	1.250.000 F.

LONG METRAGE PRIS EN CONSIDERATION EN 1990 POUR L'AIDE A LA PRODUCTION D'UNE MAQUETTE

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Les larmes de Narcisse	Eva Visnyei	Eva Visnyei	1989	300.000 F*

LONG METRAGE PRIS EN CONSIDERATION EN 1990 POUR L'AIDE A LA FINITION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Simenon	Jean-Paul Lavaud	Promotion des Lettres belges	1988	500.000 F*

* L'engagement a débuté une année précédente.

COURTS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1990 POUR L'AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Ainsi va l'amour	Laurette Vankeerbergen	Fictions s.c.	1990	1.200.000 F.
Anton Webern	Thierry Knauff	Les productions du Sablier	1987	1.200.000 F*
La cantatrice, sa femme, ...	Michel Cauléa	Atelier Jeunes Cinéastes	1990	1.500.000 F.
Casino	Gil Bauwens	Banana Split	1989	1.200.000 F*
La chambre aux miroirs	Olivier Smolders	Les films du Scarabée	1990	1.200.000 F.
Le chat	Alain Berliner	Atelier Jeunes Cinéastes	1989	1.200.000 F*
J'écoute	Carole Laganière	Iblis Films	1988	1.200.000 F*
Encolure 42	Willy Kempeneers	Studio Kemp	1990	1.680.000 F.
Erps Kwerps	Jean-Claude Adelin	Les Films de l'Etang	1990	1.200.000 F*
Exercices Spirituels	Olivier Smolders	Iblis Films	1988	1.200.000 F*
La fiancée	Harry Cleven	Atelier Jeunes Cinéastes	1990	1.200.000 F.
Frite mania	Bernard Halut	Irezumi Films	1989	1.000.000 F*
Le harpiste, le restaurateur ...	Remi Hatzfeld	Atelier Jeunes Cinéastes	1988	1.200.000 F*
Heureux comme avec une femme	Jan Finster	Amafilm	1990	1.200.000 F.
Invidia	Manuel Gomez	M.G.V. Productions	1990	1.400.000 F.
Margot et le génie	Pierre Dupont	SA F3	1989	1.200.000 F*
La méprise	Marie Mandy	Amazona Films	1990	1.200.000 F.
Le miroir aux alouettes	Zlatina Rousseva	Irezumi Films	1990	1.200.000 F.
Motel Party	Roland Lethem	Man's Films	1990	1.200.000 F.
Petit conte nègre	Tony Borriello	Atelier Jeunes Cinéastes	1989	1.000.000 F*
Un peu de fièvre	Claudio Paziienza	Qwazi Qwazi	1990	1.200.000 F.
Le plongeoir	Bénédictte Emsens	Prima Vista	1990	1.200.000 F.
Portrait de femme	Patrick Iratni	Les films du Châtelain	1989	1.200.000 F*
Les regardeurs	Claude François	Claude François	1988	1.200.000 F*
Téléphone sans film	Jean-Luc Goossens	Team Production	1990	1.500.000 F.
Les tentations d'Albert	Anne Levy-Morelle	Iblis Films	1988	1.200.000 F*
Week-End	Stéphane Carpiaux	Banana Split	1990	1.200.000 F.
Zipo	Christophe Fraipont	Ze Films	1990	1.200.000 F.

* L'engagement a débuté une année précédente

II.- LONGS METRAGES AYANT RECU UNE PROMESSE D'AIDE A LA PRODUCTION EN 1990

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Quarante degrés sous zéro	Carole Laganière	Compagnie Méditerranéenne du Cinéma	1990	10 à 15 millions
Les sept péchés capitaux	Collectif	A.A. Les Films belges	1990	13.000.000 F.
Krapatchouk	Enrique Gabriel	Alain Keytsman	1990	10.000.000 F.
Dialogues de 1 à 24	Marie Mandy	Amazone Films sc	1990	8.000.000 F.
Le saut périlleux	Marion Hänsel	Man's Films	1990	10.000.000 F.
La veuve de Saint Pierre	Claude Faraldo et Charles Palouzie	Films Messages	1990	10 à 15 millions
Je pense à vous	Luc et Jean-Pierre Dardenne	Dérives asbl	1990	20.000.000 F.

LONGS METRAGES AYANT RECU UNE PROMESSE D'AIDE A L'ECRITURE EN 1990

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Multiples destinées	Marie Mandy	Amazone Films sc.	1990	300.000 F.
L'enfant du rêve	Jean-Jacques Andrien	Les Films de la Drève	1990	750.000 F.
La nuit des météores	Marian Handwerker	Saga Films et Vidéo	1990	300.000 F.

LONG METRAGE AYANT RECU UNE PROMESSE D'AIDE A LA FINITION EN 1990

TITRE DU PROJET	REALISATEUR	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Tuer, c'est vivre	Benoft Poelvoorde	Les artistes anonymes	1990	500.000 F.

COURTS METRAGES AYANT RECU UNE PROMESSE D'AIDE A LA PRODUCTION EN 1990

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Vol	Manuel Poutte	Qwazi Qwazi Films	1990	1.500.000 F.
Viva Belgica	Frédéric Dumont	Atelier Jeunes Cinéastes	1990	1.500.000 F.
Demain, c'est un autre jour	Daniilo Catti	Man's Films	1990	1.500.000 F.
Et voilà le travail	Stéphane Olivier	Comme un essaim asbl	1990	1.500.000 F.
Un trou dans le grillage	Jean-Robert Hardy	Essel Films	1990	1.500.000 F.
Les bonnes manières	Sisto Negro	Dérives asbl	1990	1.500.000 F.

COURT METRAGE AYANT RECU UNE PROMESSE D'AIDE A LA FINITION EN 1990

TITRE DU PROJET	REALISATEUR	MAISON DE PRODUCTION	ANNEE D'ENG.	PROMESSE D'AIDE
Anton Webern	Thierry Knauff	Les productions du Sablier	1990	1.500.000 F.

III. LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET L'EUROPE.

1. MEDIA

Depuis les débuts du projet MEDIA, notre Communauté s'est inscrite activement dans cette démarche européenne. Le siège et l'animation principale de plusieurs de ces projets se trouvent d'ailleurs dans notre Communauté grâce à une aide financière et une participation active du Département.

Il en est ainsi pour CARTOON, EUROAIM, EAVE et plus récemment EVE.

a) CARTOON :

Issu de l'association belge du film d'animation. Ce projet animé à Bruxelles par deux belges francophones (Corine JENART et Marc VANDEWEYER) tente de relancer l'industrie de l'animation en Europe et d'éviter le déplacement de celle-ci vers les pays asiatiques. A cette fin, Cartoon encourage les regroupements de studios, la création, la préproduction, la recherche de partenaires financiers (forums), la formation, l'information (banque de données) et la promotion. Deux studios belges sont actuellement impliqués dans des regroupements européens (Sofidoc et Mosquito).

b) EURO AIM :

Animé par Rudy BARNET à Bruxelles, Euro Aim rassemble des petits producteurs européens sous un chapiteau commun dans les marchés internationaux comme le MIP-TV, le MIPCOM, Monte-Carlo et San Sébastian. Une banque de données permet également de répondre aux demandes des acheteurs.

c) EAVE :

"Les Entrepreneurs de l'Audiovisuel Européen" qui organise une série de séminaires destinés aux producteurs afin de les former ou de les recycler. Sont abordées ainsi les questions de préproduction (écriture), de budgétisation, de financement, les problèmes juridiques et de droits d'auteurs; de contrats de gestion et de marketing. L'EAVE émane de notre Communauté. Raymond RAVAR en est l'animateur principal.

3. RAPPORTS AVEC LA FRANCE

Coproductions

Plus de 90 % des films produits en Communauté française sont coproduits avec la France. Nous essayons de maintenir un équilibre en préservant le principe de la réciprocité, tantôt un film majoritaire belge, tantôt un français. La difficulté est de maintenir un équilibre global entre des interlocuteurs différents. C'est la raison pour laquelle nous avons développé une Convention avec le C.N.C. qui permet d'utiliser de part et d'autre sur un montant de 10 millions afin de rééquilibrer, si possible, les investissements et de permettre également de dégager dans la part du fonds du CNC des aides à la distribution sur la France.

Malgré certaines difficultés techniques et administratives rencontrées dans les applications de la Convention, tous les professionnels consultés désirent maintenir l'application de celle-ci et même l'augmenter, si possible.

En 1990 ont été aidés dans ce cadre :

en production :

Tumultes
Un type bien
Toto le héros
Blanval.

en distribution :

Monsieur
Un été après l'autre.

IV. L'AIDE A L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE TRANSFEREE A LA COMMUNAUTE FRANCAISE.

Par la loi de financement des Régions et des Communautés, l'aide à l'industrie cinématographique (automatique) est devenue une compétence communautaire qui s'exercera effectivement à partir du 1er janvier 1991.

En 1990, un accord de coopération entre les Communautés et l'Etat a permis d'assurer la continuité de cette aide pendant la période transitoire, sans modification de l'ancienne procédure.

C'est ainsi que les films de longs et de courts métrages terminés ou déposés en 1989 et en 1990 ont été ou seront reconnus par les Ministres compétents et ont fait ou feront l'objet d'une aide à l'exploitation.

La profession se verra communiquer d'ici peu les mesures d'aides qui seront d'application en 1991 pour les longs et les courts métrages. Le sort réservé à ceux-ci dans le cadre de ce transfert fera l'objet d'une rencontre avec les professionnels concernés au début du mois de février 1991.

V . LA COLLABORATION DE LA RTBF AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS BELGES de l'AUDIOVISUEL en 1990.

La RTBF soutient annuellement le secteur indépendant belge par de manières diverses dont bien sûr le plus spectaculaire est l'aide aux longs métrages de fiction via un Accord Cadre mis en application depuis 1986.

1990 se situe au milieu du 2d cycle de trois ans de l'aide aux Longs métrages au Cinéma belge. Au cours de ce cycle la RTBF s'est engagée à investir 30.000.000 BEF en liquidités, complétées de prestations, services et acquisitions de droits à discuter cas par cas.

Je constate avec plaisir que le secteur indépendant fait appel avec plus de fréquence aux techniciens de la RTBF, reconnaissant ainsi les qualités de certains d'entre-eux.

Comme je l'ai toujours annoncé, les cinéastes belges sortent majoritairement de deux écoles de cinéma. Certains se consacrent principalement au Cinéma et à la Publicité, d'autres "entrent" à la télévision. Ils ont néanmoins reçu la même formation. Pour les départager, je dirais que ceux de la RTBF ont plus de pratique et acquièrent plus rapidement des automatismes, bien nécessaires, et que ceux du Cinéma et de la Publicité remplacent ces manques par plus d'application et d'investissement personnel car moins sollicités.

Voici les films coproduits ou annoncés pour le 2d cycle 89-91, montants auxquels il faut ajouter l'acquisition des droits de diffusion :

	Liquidités -----	Prestations et Services -----
1989 : terminés :		
IL MAESTRO :	4.066.000	4.534.000
IMPASSE DE LA VIGNETTE :	2.944.850	3.419.180
BLEU MARINE :	pour mémoire.	
1990 ; en finition :		
NUIT et JOUR :	2.000.000	2.067.186
TOTO LE HEROS :	4.000.000	3.912.500
L'ANNEE DE L'EVEIL :	3.375.000	3.200.000
"A" COMME ACTEUR :	200.000	1.500.000
	-----	-----
	16.585.850	18.632.866
1991 : annoncés :		
L'ORDRE DU JOUR :	2.000.000	indéterminé
JE PENSE A VOUS (ex Enfants) :	2.500.000	idem
"A" COMME ACTEUR :	2.800.000	idem
	-----	-----
	23.885.850	-
Disponible sur le 2d cycle :	6.114.150	

	30.000.000 en liquidités.	

./..

Rapport 1990 - RTBF/Audiovisuel - suite

2.-

En réciprocité, la RTBF a coproduit durant ce cycle : "BLANVAL"
 par les apports suivants : 12.000.000 en liquidités
 20.750.000 en prestations et services

 32.750.000 BEF

Je remercie en passant la Commission du Film d'avoir accordé
 21.400.000 BEF à ce film.

En conclusion, l'apport de la RTBF aux longs métrages du Cinéma
 belge tournera, durant la période 89-91, autour de 150 millions de
 francs en liquidités, prestations, services et acquisitions de
 droits.

Pour clôturer le chapitre des longs métrages de fiction,
 j'ajouterai deux points :

D'une part, que le résultat des productions de 1990 s'annonce
 prometteur et que les investissements en promotion et publicité
 sur les plan national et international doivent être à la hauteur
 pour enfin acquérir la reconnaissance que notre Cinéma mérite.
 Vous aurez l'occasion de voir des extraits ce 18.01.1991.

D'autre part, un élargissement de l'aide aux longs métrages de
 fiction télévisuels devrait être étudié dans la mesure où le
 paysage audiovisuel devient grand demandeur de programmes
 fictionnels n'ayant pas circulé en Salle de Cinéma. C'est le
 moment d'y penser avant d'entamer un 3ème cycle.

Tout naturellement ce point m'amène à parler des apports de la
 RTBF dans des programmes télévisuels, initiés par les producteurs
 indépendants en 1990. En voici la liste (dans le désordre) :

BELGIQUE KITSCH - Oliviver Films
 JEUNE DANSE BELGE - CGRI
 MOPIOPIO - Saga Films
 SAUVE QUI PEUT LA NUIT - Centre Ressources Vidéo Bruxelles
 GOSSSES DE RIO - les Films de la Passerelle en complément à
 l'émission : "A FLEUR DE TERRE"
 PREMIER AMOUR - Parallèles Production
 NORD EXPRESS 2 - Paradise Films
 ZONE ROUGE - CSARA
 CHANSON D'AMOUR - Olivier Films
 et le toujours jeune VILLAGE TZOTZILLE - Zeno Productions

sans oublier l'engagement de nombreux réalisateurs et techniciens
 pour les programmes tels que STRIP TEASE - CARGO DE NUIT - LES
 JOURS DE GUERRE - le JT - etc...

Mon souhait : que cette collaboration s'amplifie au profit de l'
 épanouissement de nos productions audiovisuelles.

Jacqueline PIERREUX - RTBF-DAC/Coproductions

Bruxelles, le 09.01.1991

BILCOM90.WPS

VII. RAPPORT SUR LES ATELIERS DE PRODUCTION ET D'ACCUEIL EN MATIERE DE FILMS ET VIDEOGRAMMES.

Il y a 10 ans (largement dépassés pour certaines associations) le Ministère de la Communauté française décidait d'encourager la créativité de la société civile, et valorisait sa fonction de pouvoir public en créant, par la voie associative, de petites structures légères d'aide à la production (films et vidéos à petit budget, rapidité et souplesse d'intervention...) en vue de promouvoir des oeuvres de création et en priorité des premières oeuvres dans des genres couvrant aussi bien le documentaire, la fiction, le dessin animé, l'expérimental, le film sur l'art...., cela principalement en CM et MM, mais occasionnellement aussi en LM. Cette politique avait été pensée par un architecte de la société civile, Jean-Claude BATZ, s'est mobilisée autour d'un père fondateur, Henry Storck, et a pris corps dans diverses associations animées par des hommes et des femmes de premier plan.

Aujourd'hui un arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 16/07/90 régleme en matière d'agrément et de subventionnement deux catégories d'ateliers, les ateliers de production et d'accueil. Ceux-ci ont pour mission d'aider à la réalisation et à la production en film ou en vidéogramme d'oeuvres de création, qu'elles soient destinées à une diffusion télévisuelle ou au circuit d'exploitation en salles, commercial ou non commercial.

L'arrêté distingue:

- a) les ateliers de production qui réalisent et produisent des oeuvres de création (Ateliers Jeunes Cinéastes, Alfred, Caméra Enfants Admis, Centre Vidéo de Bruxelles, Derives, Graphoui, Gsara, Images-vidéo, Centre Multimédia).
- b) les ateliers d'accueil qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres de création (le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles et Wallonie-Images-Production).

Le ministère ne peut agréer que deux ateliers d'accueil, l'un en Région bilingue de Bruxelles-Capitale et l'autre en Région de langue française.

Pour être agréé, un atelier de production et d'accueil doit notamment répondre aux critères suivants:

- Promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, valoriser la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
- Privilégier les premières oeuvres des auteurs, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française.

Il doit aussi:

Soit:

- Conclure avec la Radio-Télévision Belge de la Communauté française (RTBF), les chaînes de service public étrangères et les chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française, des accords de coproduction, de co-financement ou de diffusion.

Soit:

- Conclure dans le secteur associatif et institutionnel, des accords de coproduction, de co-financement ou de diffusion.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit en outre:

- Consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion de films ou de vidéogrammes, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel de gestion.
- Présenter au Ministre un règlement d'ordre intérieur relatif notamment à ses modalités d'accès et de fonctionnement et s'engager à le respecter.

En ce qui concerne le fonctionnement:

1. Les ateliers de réalisation et de production de films et vidéogrammes ont des subsides qui (sans parler du matériel) vont de 700.000 francs à 2.800.000 francs belges.*
Les ateliers prennent la forme de leurs projets, de leurs IMAGES. IMAGE-VIDEO (1977) et DERIVES (1980) sont deux ateliers vidéo.
Le premier, avec Claude Haïm a misé sur les compétences techniques (+ de 10 années d'expérience), matériel professionnel (chaîne 3/4 et 1 pouce, blue KEY, image digitale...) et la répartition des projets entre plusieurs sociétés dont 3 sociétés commerciales et une association sans but lucratif. Cela a permis à IMAGE-VIDEO, à côté de projets de création, d'avoir des contrats de sous-traitance pour des projets plus "grand public", en particulier avec la France.
Onze productions en 1990 dont "Dialogues" de M.H.

WAJNBERG, "La paix est plus que le silence des canons" d'E. HOUDOVA, "Prague 1990" de D. DEVALCKE et "Premier amour" de M. ANDRE. Des ventes aux télévisions étrangères et RTBF.

Le second atelier, conduit par les Frères Dardenne, met en oeuvre les projets vidéo mais aussi les films de MM et de LM (Falsch ...) de ceux-ci. DERIVES se destine encore à de jeunes auteurs, mettant en co-production 60% des services offerts, matériel (vidéo 3/4 BVU) et gestion de la production.

Au cours des dernières années Dérives a également mis en oeuvre des co-productions internationales.

En 90, Dérives a produit trois documentaires de MM: "le diable dans la philosophie" de L. JABON, "Pierre d'étoile" de G. PRAYNAL et "Mort à Bali" de Z. ROUSSEVA.

ALFRED est une initiative du réalisateur Gérald FRYDMAN (dont les films d'animation ont acquis une renommée internationale). Il est passé d'un atelier du scénario au sens strict (1981) à un atelier du scénario et de réalisation de film d'humour et de divertissement (en 1984).

ALFRED réalise et produit un film par an. En 1990 le CM: "Le dernier soldat" a été diffusé à la RTBF, à Canal plus et dans les salles de cinéma.

GRAPHOUÏ (1979), un atelier de films d'animation qui après presque 10 ans "d'autogestion" intégrant activités commerciales et non-commerciales, s'est recentré et redéveloppé sur des fonctions strictes d'atelier de création mais aussi d'expression de la créativité (avec, à la clé des émissions à la RTBF) pour les enfants et adolescents.

Quelques 13 productions en 1990 dont certaines sont passées à Media 10/10 1990.

CAMERA ENFANTS ADMIS: (1979) est un atelier de films d'animation, travaillant à la demande d'institutions et d'écoles avec des enfants et des adolescents et surtout en vidéo (quelque 40 co-productions en 1990: + 10' en moyenne); un prix, le singe d'or au Festival de Mons pour "Fumée cannibale".

LE CENTRE VIDEO DE BRUXELLES: (1975) dit VIDEOBUS offre ses techniques, sa coordinatrice, Marianne OSTEUX et ses réalisateurs aux associations socio-culturelles tout en produisant à son initiative des oeuvres documentaires sous forme éventuellement de séries, l'ensemble devenant d'année en année plus professionnel. En 1990, quelque 6 vidéos plus la série des 9 programmes "Sauve qui peut la nuit" passée en avant-première à "Carré blanc sur fond blanc".

Le CVB a obtenu une dizaine de prix (Belgique, France, Espagne, ...).

Dernier-né, 1989 (pour la convention avec la Communauté française), le GSARA (groupe socialiste d'Action et de Recherche sur l'audiovisuel) a produit 6 vidéos en 90 (dont "Zone Rouge"), publie une revue très estimée "Cartes sur câbles" et organise le festival " Vidéo et Réalités ", devenu cette année (1990) " Carré blanc sur fond blanc" en association avec un atelier théâtral, l'atelier Saint-Anne.

Citons également, le CENTRE MULTIMEDIA et son "bouillant" Robert Malengreau, qui depuis 20 ans déjà se bat et a réussi à faire reconnaître à Bruxelles et dans plusieurs antennes wallonnes, le super 8, mais aussi la vidéo, comme support pour des premières oeuvres (une trentaine de co-productions régulières en 1990). R. Malengreau conforte son travail par un festival international très fréquenté par les fans mais aussi par les professionnels du Super 8 et de la Vidéo.

2. Les ateliers d'accueil gèrent des crédits (cumulés: plus ou moins 10.000.000 francs belges) destinés à financer la production de films et vidéos tout en accompagnant et encadrant les projets, complémentirement au travail du Fonds de l'audiovisuel de la Direction de l'audiovisuel du Ministère de la Communauté française.**

Il y a deux structures d'accueil dont une est "décentralisée" à Bruxelles, le CBA, et l'autre à Liège, le WIP, les deux ayant une vocation communautaire. En tête de liste, le CBA, (Centre de l'audiovisuel à Bruxelles), 12 ans d'âge, une structure d'accueil animée par Katleen de Bethune. Son pendant en Wallonie, le WIP (Wallonie Image Production) cuvée 1980, animé par Christine Pireaux.

Deux structures associatives et pluralistes aux missions identiques d'aide aux premières oeuvres et au documentaire qui ont évolué avec le temps au fil du professionnalisme, constituant souvent le chaînon manquant de la production, accumulant un savoir, une expérience, pleine de ressources dans la gestion du peu.

Les ateliers d'accueil sont gérés par des conseils d'administration composés de personnes choisies pour leurs compétences et leurs affinités avec le monde des images et de l'art parmi lesquels des membres de la profession (techniciens, réalisateurs, producteurs...) y compris au niveau des représentants des Pouvoirs publics et (Communauté française , RTBF...) des institutions. Peu ou pas de pressions politiques mais des contradictions entre juges et parties (membres de la profession) auxquelles pare un fonctionnement transparent et démocratique. 15 à 20 % du budget va au fonctionnement, le reste se répartissant entre la production (70%) et la promotion/diffusion (10 à 15 %). Le maximum de l'intervention est de 900.000 francs à 1 million de francs. Les apports des co-producteurs triplent la mise.

Au CBA, depuis 1986, les recettes couvrent les frais de promotion, ce qui n'est pas encore vrai pour le WIP.

Du côté des ateliers (de production et d'accueil) ceux-ci ont en commun, au-delà de leurs spécificités, de s'impliquer dans la production corps (animateurs, réalisateurs, techniciens, éventuellement conseils d'administration), biens (matériel et locaux) et âme (goût du risque, sens de l'urgence...).

3. Une troisième catégorie tenant de l'atelier de production et de l'atelier d'accueil se distingue, celle des ateliers d'écoles plus spécialement attachés aux premières oeuvres des étudiants, dans une double relation d'indépendance (ASBL, ayant l'initiative ainsi que la responsabilité de la production) et de collaboration avec l'école.

A ce jour, les ateliers d'école sont: L'ATELIER DE REALISATION DE L'INSAS, MEDIADIFFUSION (L'IAD) et L'ATELIER DE LA CAMBRE avec des subsides allant de 500.000 francs à 2.800.000 francs.

 * Fin 1990, ces subsides ont été très légèrement augmentés en fonctionnement mais diminués en matériel par rapport aux années antérieures.

 ** Un projet peut-être aidé soit exclusivement par l'atelier d'accueil, soit , pour les projets plus importants, par l'atelier d'accueil et le Fonds de l'audiovisuel.

CENTRE DE L'AUDIOVISUEL A BRUXELLES1) PRODUCTIONS CBA TERMINEES EN 1990FILMS:

CAPRICIEUSE, AIX ' 89 de Wolfgang Kolb.
Documentaire.
27'/16mm/couleur/v fr.
copro: Pogo films - NOS - CBA.

CANTIQUE DES PIERRES de Michel Khleifi.
Fiction-documentaire.
105'/35mm/couleur/v arabe sous-titrée en français.
copro: Sourat Films - RTBF - ZDF - CHM - Fonds télévisuel - CBA.

TYNIÉC, AU BOUT DE LA LIGNE 112 de Catherine Montondo.
Documentaire.
26'/Vidéo/COULEUR/v fr.
copro: TEAM - CBA

A LA RECHERCHE DU LIEU DE MA NAISSANCE de Boris Lehman.
Documentaire.
75'/16mm/couleur/ v fr.
copro: DOVFILM - CBX - Amidon Paterson Film (Genève) - La sept - CBA

JE SUIS VOTRE VOISIN de Karine de Villers et Thomas de Thier.
Documentaire.
21'/16mm/N et B/v fr.
copro: CBA

NYLON BLUES de Françoise Levie.
Documentaire.
52'/16mm/couleur.
(en voie d'être terminé).
copro: SOFIDOC - RTL-TVI - CANAL +- ANT 2 - Fonds télévisuel - CBA

NUIT AFRICAINE de Daniel Devalck.
Documentaire.
52'/16mm/couleur.
copro: Cobra Films - CBA

PRAHA de Manuel Gomez.
Documentaire.
12'/16mm/N et B.
copro: MGV production - CBA

VIDEOS.

OTOMAR KREJCA de Kamal Dehane.

Documentaire.

58'/Vidéo/couleur/v fr.

copro: CATFT - Image-vidéo - COCOF - Fonds télévisuel -
INSAS - CBA.

PRAGUE-LE RETOUR DES SALAMANDRES de Pauline de Grunne.

Documentaire.

42"/vidéo/couleur:v fr.

copro: RASPAIL associés (France) - La 5 - CBA.

2) PRIX OBTENUS PAR LES PRODUCTIONS CBA EN 1990

MADAME V. MONSIEUR S. de Violaine de Villers et Jean-Marc Turine.

Prix spécial du Jury au festival International des Droits de l'Homme à Strasbourg.

Mention spéciale à MEDIA 10/10 à Namur.

MAITRES DES RUES de Dirk Dumon.

Prix Mario Ruspoli décerné par les Bibliothèques Publiques au 9ème Bilan du Film Ethnographique de Paris.

ILS de Pauline de Grunne.

Prix du Ministère chargé des droits des femmes à Clermont Ferrand.

CANTIQUE DES PIERRES de Michel Khleifi.

Grand Prix au Festival du Cinéma et Histoire de Château Thierry (France).

Prix de la Critique Internationale et Prix de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs à la Mostra de Valencia. (Espagne).

3) BILAN DES VENTES ET LOCATIONS FILMS ET VIDEOS EN 1990.

1.498.566 francs (arrêté le 18/12/90) pour 33 ventes et locations.

2) PRIX OBTENUS PAR W.I.P. EN 1990.

- JOYEUX NOEL de Manuel Lorenzo.
Mention spéciale du Jury.
Festival International du Cinéma de Bruxelles.
- JOYEUX NOEL
Mention spéciale du Jury.
Prix du court métrage à Lille (F).
- TERRE-MERE de Monique Quintart
Prix du meilleur film documentaire.
Festival International du Cinéma de Bruxelles.
- GOSSES DE RIO de Thierry Michel.
Grand prix du documentaire.
12° Festival du film Ibérique et Latinoaméricain à Biarritz (F).
- GOSSES DE RIO.
Prix du meilleur court - métrage belge de l'année 1990.
Festival International du Film de Gand.
- COMME SI IL Y AVAIT DES PYRAMIDES de Jacques et Danièle Nyst.
Prix spécial du Jury.
Film International du Nouveau Cinéma et Vidéo de Montréal.
- DESTINEE de Bernadette Saint Remi.
1° Prix du meilleur vidéo.
Festival International de Vidéo de Wattrelos (F).

3) VENTES EFFECTUEES EN 1990.

16 ventes aux télévisions (Non chiffré).

DEPUIS SIGNATURE CONVENTION AVEC L'EXECUTIF LE 30/7/1986

 prévoyant : - 1ère année : 75.000.000 FB
 - 2e année : 100.000.000 FB
 - 3e année : 130.000.000 FB
 - 4e année & suiv.: 150.000.000 FB

RTL-TVi a investi en coproduction :

	<u>Part anten.</u>	<u>Part coprod</u>	<u>(Sous)total</u>	<u>Coproduction</u>	<u>Total invest</u>
Mars 87					
		700.000	2.300.000		3.000.000
	<u>"LES NOCES BARRABES" - MAN'S FILM : Marion HANSEL</u>				
Juin 89					
		3.412.500	12.382.811		15.795.311
	<u>"PIXELTREE" - SOfIDOC : Pierre LEVIE</u>				
	Production arrêtée, perte pour TVi : 3.386.328 FB versés à la signature.				
Oct. 89					
		2.170.000	4.030.000		6.200.000
	<u>"FLEUR BLEUE" - ALLIGATOR FILM : Eric VAN BEUREN</u>				

2.

Oct. 90 "ZIP-ZAP" - SMP PRODUCTION : Mauro SOLDANI 821.420 409.200 1.230.620

26.225.931

(COPRODUCTIONS I)

Nov. 90 "LES MRS DE SABLE" - ZENAB PRODUCTION : Nicole LA BOUVIERE 300.000 200.000 500.000
(C.F.B. : 1.200.000 FB)

Nov. 90 "NYLON BLUES" - SOFIDOC : Pierre LEVIE 300.000 300.000 600.000
(C.F.B. : 1.675.000 FB)

Nov. 90 "ON NE VIT QU'UNE FOIS" - C. B. A. - Kathleen de BETHUNE 300.000 200.000 500.000
(C.F.B. : 1.600.000 FB)

Nov. 90 "LE SAUT PERILLEUX" - MAN'S FILM : Marion HANSEL 2.300.000 5.700.000 8.000.000
(C.F.B. : 10.000.000 FB)

3.

Nov. 90 "UN TYPE BIEN - ALAIN KEYSMAN PRODUCTION - réalisation :Laurent BENEGLI

1.200.000 1.350.000 2.550.000

(C.F.B. : 13.000.000 FB)

Nov. 90 "THYL L'ESPIEGLE, THYL LE REBELLE" - ART & CINEMA :

Jan VAN RAENDONCK - réalisation : Stijn CONINCK

5.000.000 10.000.000 15.000.000

(C.F.B. : une demande de 20.000.000 FB, toujours en attente)

27.150.000

53.375.931

En cours: (COPRODUCTIONS II)

Nov. 90 "LE VOLIGHEUR DE MALINES" - CINEMA DIRECT : Etienne VERHAEGEN

(C.F.B. : 3.000.000 FB)

450.000 850.000 1.300.000

4.

Nov. 90 "CARRÉ D'AS" - ALIGATOR FILM : Eric VAN BEUREN 4.500.000 9.412.800 13.912.800

(sans la C.F.B.)

Cette coproduction : Belgique : GMT/ALIGATOR - RTL-TV1

France : A2/CNC/FEDERATION TRIATHLON

Canada : LES FILMS DU VERSEAU

permet, grâce à l'apport productif de RTL-TV1 de produire toute la série en Communauté française, à savoir les 12 épisodes de 26 minutes.

soit 3/4 du budgt total en retombées économiques sur les métiers de la Communauté française.

les équipes seront aux 3/4 belges.

25 % du budget est pris en charge par les canadiens,

75 % par la France et la Belgique et un minimum de 50 % de ces

75 % (soit plus de 42.000.000) seront utilisés en Belgique.

Déc. 90 "72 A LA NOIRE" - SIMPLE PRODUCTION : Kathleen de BETHUNE : 1.000.000 2.250.000 3.250.000

Coproduction avec QUENTIN RASPAIL ASSOCIES (France)

18.462.800

71.838.731

En négociation : (NOUVEAUX PROJETS)

Déc. 90 "MARIE" - SAGA FILM : Hubert TOINT - Réalisation :

Marian HANDEKER :

8.000.000

(long métrage, demande de subside à C.F.B. en attente de décision)

Déc. 90 "LE CODE DE LA ROUTE DU MINI-PIETON" : RTV PRODUCTION : Rose WINDELS

4.134.000

Déc. 90 "MOTARD" - MOSQUITO : Patrick DELVAUX

9.000.000

(La demande de 5.900.000 FB à la C.F.B. n'a pas été acceptée)

21.134.000

Total : 92.972.731

+ les 42.000.000 Valorisation

CARRÉ D'AS

134.972.731 FB

1 série de 5 x 55 minutes :

- THYL L'ESPIEGLE-THYL LE REBELLE
Produit par ART & CINEMA (Jan
VAN RAEMDONCK)
Réalisé par Stijn CONINCK.

WALLONIE IMAGE PRODUCTION.

1) Liste des productions de W.I.P. terminées en 1990.

1. " Le diable dans la philosophie " Luc JABON.
Vidéo 37' documentaire fiction.
Copro: Derives.
2. " Bleu Marine " Jean-claude RIGA.
Film 16 mm 70' fiction.
Copro: Saga Film et Vidéo.
La Sept.
Z.D.F.
R.T.B.F.
Fonds Télévisuel.
W.I.P.
3. " A fleur de terre " Thierry Michel.
Film 16 mm 62 ' Documentaire.
Copro: Films de la Passerelle.
La Sept.
R.T.B.F.
Fonds Télévisuel.
C.E.E.
W.I.P.
4. " Gosses de Rio " Thierry Michel.
Film 16 mm 48' Documentaire.
Copro: Films de la Passerelle.
R.T.B.F.
W.I.P.
5. " Nord Express " Rob Rombout.
Vidéo 55' Documentaire.
Copro: Paradise Films.
CAC Montbelliard.
Fonds Télévisuel.
Channel 4.
W.I.P.
6. " La centaure " Pierre Delattre.
Vidéo 52' et 26'.
Copro: Rimage.
Archimédia.
Seagul.
W.I.P.
7. " Cheval corps et âme " Tamara Lai.
Vidéo 31' Art.
Copro: Gérard et Theiner.
W.I.P.
8. " Comme si il y avait des Pyramides " Danielle et J.L. Nyst.
Vidéo 31' Art.
Copro: Art Dimension.
R.T.C.
W.I.P.
9. " Voix Off " Claudine Delvaux.
Vidéo 36' Fiction.
Copro: Vidéographe Mont-Real.
W.I.P.
10. " La maison de Pierre Caille " Quentin Van de Velde. 9 0 0 7 1
Film 16 mm 30' Documentaire.
Copro: Animation Vidéo.
W.I.P.

1) PRODUCTIONS CBA TERMINEES EN 1990

FILMS:

CAPRICIEUSE, AIX ' 89 de Wolfgang Kolb.

Documentaire.

27'/16mm/couleur/v fr.

copro: Pogo films - NOS - CBA.

CANTIQUE DES PIERRES de Michel Khleifi.

Fiction-documentaire.

105'/35mm/couleur/v arabe sous-titrée en français.

copro: Sourat Films - RTBF - ZDF - CHM - Fonds télévisuel - CBA.

TYNIEC, AU BOUT DE LA LIGNE 112 de Catherine Montondo.

Documentaire.

26'/Vidéo/COULEUR/v fr.

copro: TEAM - CBA

A LA RECHERCHE DU LIEU DE MA NAISSANCE de Boris Lehman.

Documentaire.

75'/16mm/couleur/ v fr.

copro: DOVFILM - CBX - Amidon Paterson Film (Genève)- La sept - CBA

JE SUIS VOTRE VOISIN de Karine de Villers et Thomas de Thier.

Documentaire.

21'/16mm/N et B/v fr.

copro: CBA

NYLON BLUES de Françoise Levie.

Documentaire.

52'/16mm/couleur.

(en voie d'être terminé).

copro: SOFIDOC - RTL-TVI - CANAL +- ANT 2 - Fonds télévisuel - CBA

NUIT AFRICAINE de Daniel Devalck.

Documentaire.

52'/16mm/couleur.

copro: Cobra Films - CBA

PRAHA de Manuel Gomez.

Documentaire.

12'/16mm/N et B.

copro: MGV production - CBA

VIDEOS.

OTOMAR KREJCA de Kamal Dehane.

Documentaire.

58'/Vidéo/couleur/v fr.

copro: CATFT - Image-vidéo - COCOF - Fonds télévisuel -
INSAS - CBA.

PRAGUE-LE RETOUR DES SALAMANDRES de Pauline de Grunne.

Documentaire.

42'/vidéo/couleur:v fr.

copro: RASPAIL associés (France) - La 5 - CBA.

2) PRIX OBTENUS PAR LES PRODUCTIONS CBA EN 1990

MADAME V. MONSIEUR S. de Violaine de Villers et Jean-Marc Turine.

Prix spécial du Jury au festival International des Droits de l'Homme à Strasbourg.

Mention spéciale à MEDIA 10/10 à Namur.

MAITRES DES RUES de Dirk Dumon.

Prix Mario Ruspoli décerné par les Bibliothèques Publiques au 9ème Bilan du Film Ethnographique de Paris.

ILS de Pauline de Grunne.

Prix du Ministère chargé des droits des femmes à Clermont Ferrand.

CANTIQUE DES PIERRES de Michel Khleifi.

Grand Prix au Festival du Cinéma et Histoire de Château Thierry (France).

Prix de la Critique Internationale et Prix de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs à la Mostra de Valencia. (Espagne).

3) BILAN DES VENTES ET LOCATIONS FILMS ET VIDEOS EN 1990.

1.498.566 francs (arrêté le 18/12/90) pour 33 ventes et locations.

- B I L A N 1 9 9 0 -

	<u>Liquidation effectuée</u>
Longs métrages : aide production	134.699.700
Longs métrages : aide écriture	2.550.000
Longs métrages : constitution dossier production	3.000.000
Longs métrages : production d'une maquette	300.000
Longs métrages : aide finition	450.000
Courts métrages : aide production	21.922.000
Films télévisuels : aide production	15.108.665
	<hr/>
	178.030.365
	<u><u>=====</u></u>